

## PROGRAMME

# L'usufruit (principes et applications)

REF : DFO-011

### Contexte :

Défini comme un démembrement de la propriété dans le Code civil, l'usufruit obéit à des règles strictes dont les applications sont nombreuses. La formation revient sur les principes fondamentaux de l'usufruit et ses multiples facettes, à la lumière des illustrations de la jurisprudence récente.

Textes : Code civil ; Actualité jurisprudentielle

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/kpqa>

### Durée

4.00 heures (0.50 jours)

### Type d'action de formation

Action de formation

### Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de d'appréhender les principes et les applications de l'usufruit

### Contenu de la formation

- I.- La notion d'usufruit et de démembrement de la propriété
- II.- Les applications de l'usufruit
  - A.- L'usufruit légal
  - B.- L'usufruit conventionnel
- III.- Les droits et obligations en matière d'usufruit
  - A.- Du côté de l'usufruitier
  - B.- Du côté du nu-propiétaire
- IV.- Les causes de disparition de l'usufruit

### Profils des apprenants

- Avocats, notaires, agents immobiliers, géomètres-experts, administrateurs provisoires.

### Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

### Organisation de la formation

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;

**Edilaix**

33 COURS DE VERDUN RECAMIER  
69287 Lyon cedex 02  
Email: [formation@groupe-edilaix.com](mailto:formation@groupe-edilaix.com)  
Tel: +33472497911



- Quiz de fin de formation.

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

**Accessibilité**

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN [formation@groupe-edilaix.com](mailto:formation@groupe-edilaix.com). (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

**Équipe pédagogique Edilaix**

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINOUE - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINOUE - Gestionnaire de formation

**[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)**

[Livret d'accueil participant](#)